

Nos missions

au service des patients

Accueil

L'accueil des patients majeurs pris en charge au Centre Hospitalier Alpes-Isère (CHAI), atteints d'une psychose, principalement d'une schizophrénie, confirmée, chronique (2 ans au moins de durée de la maladie) et résistante aux traitements.

Parcours de soins

L'organisation des soins et l'accompagnement social et éducatif s'effectuent à partir d'un projet de soins individualisé, réévalué régulièrement. Il est élaboré par une équipe pluri-professionnelle dont les objectifs concernent différents domaines tels que l'autonomie et la vie quotidienne, la vie sociale et les aptitudes relationnelles.

Évaluation

Une évaluation - des traitements, l'insight, l'agressivité (hétéro et auto), l'impulsivité, la violence et les compétences sociales - est réalisée tous les mois et à la sortie du patient.

Traitements

Les traitements pharmacologiques et non pharmacologiques sont établis en réunion d'équipe pluridisciplinaire.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

La durée maximale du séjour à l'UPRA est de 6 à 8 mois.

Le patient retournera dans l'unité d'origine (contrat établi avant admission). Un séjour pourra être ré-envisagé au bout de 6 mois.

Ce service peut étudier toute demande d'expertise des unités de soins et de l'extérieur (demandes émanant des partenaires médico-sociaux).

Activités proposées

- > Réhabilitation
- > Relaxation
- > Esthétique et coiffure
- > Sport
- > Cuisine
- > Créativité
- > Sorties thérapeutiques
- > Musique...



CENTRE HOSPITALIER ALPES-ISÈRE

UPRA – Pôle Drac Trièves Vercors

3, rue de la Gare – 38120 Saint-Egrève

Tél : 04 76 56 45 86

www.ch-alpes-isere.fr

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ MENTALE

Direction de la communication - Février 2018
Crédit photos : Franck Ardito



Unité des Psychoses Résistantes Actives

(UPRA)



Centre Hospitalier Alpes-Isère

UPRA

3, rue de la Gare - 38120 Saint-Egrève

Tél : 04 76 56 45 86 - www.ch-alpes-isere.fr

Une équipe pluridisciplinaire



CONTACT

> Médecin responsable : **Dr Faouzi GHANEM**
fghanem@ch-alpes-isere.fr

> Cadre de santé : **Anne-Marie SILVESTRE**
amsilvestre@ch-alpes-isere.fr



Parcours patient à l'UPRA

Orienter un patient

Un praticien hospitalier ou un spécialiste extra CHAI doit présenter une demande d'admission en présentant un rapport motivé intitulé « Dossier cas complexe ». Sur Intranet : *Pôles médicaux > PDTV > Structure du pôle > UPRA.*

À la réception du dossier, celui-ci sera présenté en réunion clinique, avec une évaluation préalable de l'état psychiatrique du patient, de l'histoire de sa maladie, des traitements déjà effectués. Un rendez-vous sera ensuite organisé avec l'unité demandeuse.

Le médecin adresseur et des membres de l'équipes viendront présenter le patient lors d'une commission pluri-professionnelle. À l'issue de cette commission, le responsable de l'unité et les membres décident ou non de l'admission et fixent la date d'entrée du patient.

Le patient sera alors informé de la décision et pourra, avant son entrée, venir visiter l'unité.

Accueil du patient

Les entrées se font de préférence l'après-midi pour accueillir au mieux le patient.

Le jour de l'admission, le patient est accompagné par un membre de l'équipe du service adressant ou un membre de son entourage.

Les soignants de l'UPRA accueillent le patient, l'accompagnent dans sa chambre et le rassurent. Une visite des locaux est organisée pour faciliter l'appropriation des lieux.

Le patient qui arrive à l'UPRA sera présenté aux autres patients lors du goûter ou du repas.

Programme de soins personnalisé

Lors d'une réunion clinique, le parcours du patient est repris en compte pour établir un programme de soins personnalisé avec :

- > examen clinique et anamnèse,
- > historique de la maladie,
- > traitements,
- > prise de sang et examens complémentaires,
- > définition des résultats attendus.

En deçà des objectifs thérapeutiques, l'objectif est aussi de réapprendre au patient un rythme de vie compatible avec une vie normale pour une personne autonome.

Évaluation

À **mi séjour** et lors d'une synthèse, les médecins et les soignants se réunissent pour établir un premier bilan : nécessité d'un complément d'information, modalités de modification de prise en charge par les soignants, potentiel comportemental, orientation...

L'**organisation de la sortie** fait suite au dernier bilan où seront abordés avec les membres de l'équipe adressante : le diagnostic et le pronostic, l'orientation, les thérapeutiques, le lieu de vie, les modalités de prises en charge, ainsi que les axes d'améliorations, et symptômes résiduels.

PLUSIEURS RENDEZ-VOUS SONT FIXÉS AVEC :

- > **L'assistante sociale** pour faire le point sur la situation sociale du patient.
- > **Le psychologue** pour établir un bilan psychologique, un bilan cognitif voire neuropsychologique.
- > **Le médecin somaticien** : bilan physique, comorbidité, traitements, interactions médicamenteuses, contre indications, capacité physique.
- > **L'équipe de l'UMTS** : bilan d'autonomie, ressources physiques, axes d'amélioration, activités proposées.
- > **L'entourage du patient** pour expliquer le but de l'admission, le programme de soins et échanger sur les attentes réciproques.